

SYNDICAT GENERAL

Des Travailleurs Portuaires

Du Port du Havre

www.cgt-gpmh.com

Le 5 avril 2018

Camarades,

Comme chacun a pu le constater, l'arrachage d'un accord historique au ministère déclinant le caractère impératif de notre convention collective unifiée « ports et manutention » n'a pu être obtenu que par les actions entreprises depuis le début de semaine, la clarté des messages passés ainsi que la représentativité massive de nos professions portuaires au sein de la Fédération Nationale des Ports et Docks CGT.

Si bon nombre d'entre vous se rendent compte de ce que nous venons d'obtenir, il faudrait que tout ceux qui ne sont jamais dans l'action, où qui critiquent et vomissent sur la CGT à longueur de temps aient le courage de renier un tel avantage pour lequel ils n'ont jamais bataillé !

Oui c'est vrai, nos actions dérangent, bousculent, interpellent dès lors qu'elles interfèrent dans le voisinage de chacun, certains n'hésitant pas à mettre sur la place publique (et encore heureux qu'il n'y ait plus l'échafaud), quiconque viendrait les bousculer dans leur petite vie pépère !

Aujourd'hui, concernant l'affaire du salarié « agressé », que l'on soit clairs entre nous ! Même si je rappelle que ce geste est regrettable et excessif, il est inadmissible que certains demandent la tête du responsable syndical visé par cette affaire, occultant ainsi tout le travail effectué au quotidien, tous les actes militants qu'il a entrepris ces dernières années, tous les avantages négociés pour vous tous, et toute l'importance qu'il a aujourd'hui dans les instances de notre grand syndicat !

Alors non, le syndicat ne sanctionnera pas !!! Bien évidemment que non ! Ce n'est pas son rôle, ni sa volonté !

Bien au contraire, le syndicat que je représente, confirme le rôle déterminant qu'il a pour nous et continuera à œuvrer avec lui pour la défense des intérêts de chacun et pour continuer tout le travail déjà entrepris en ce sens.

Une fois ces principes rappelés, que chacun regarde son bulletin de salaire, ses conditions de travail, ses avantages acquis, ses contrats de mutuelle, de prévoyance, de retraite supplémentaire, pour se rendre compte de ce qui est fait aujourd'hui, plutôt que de passer son temps à écouter ceux qui n'ont aucun intérêt dans le combat social tel qu'on le conçoit.

Le véritable agresseur n'est pas celui qu'on croit, mais celui qui fini par être gêné d'avoir lu par ce tract autant de vérité!!

Le secrétaire général

L. DELAPORTE

Pour info et affichage